Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 15 janvier 2024 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2024-001 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Denis Gilbert À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. D'ouvrir la séance du 15 janvier 2024. Il est 19 h 02.

ADOPTÉ

5 personnes présentes dans la salle.

2024-002 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Antoni Dumont Appuyé par le conseiller Dany Langlois À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023

- 1 Campagne contre le radon
 Association pulmonaire du Québec
- 2 Remerciements Fondation Pauline Beaudry

2024-003 CORRESPONDANCES DE DÉCEMBRE 2023

Proposé par le conseiller Denis Gilbert Appuyé par le conseiller Antoni Dumont À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE les correspondances du mois de décembre 2023 soient reçues.

ADOPTÉ

2024-004 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Dany Langlois Appuyé par le conseiller Michel Champigny À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, ainsi que la séance extraordinaire du budget et la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.

ADOPTÉ

2024-005 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de décembre au montant de 560 132.69 \$ (436 929.73 \$ par chèque et 123202.96 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de décembre au montant de 78 419.05 \$ soient acceptés tels que présentés.

DOPTÉ

2024-006 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2024

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise les dépenses incompressibles d'un montant total de 6 048 680 \$ décrites à l'annexe "A" joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante pour l'année 2024, les membres du conseil ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2024-007 ABROGATION – RÉSOLUTION 2023-062

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la résolution 2023-062 intitulée « Financement compteur d'eau » soit abrogée.

2024-008 UTILISATION SURPLUS NON AFFECTÉ

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuvé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les sommes suivantes soient utilisées pour l'année 2023, à même le surplus non affecté pour les projets mentionnés :

- Compteur d'eau 195 797 \$
- Rue Alexander Bothwell 104 203 \$
300 000 \$

0 000 \$ ADOPTÉ

2024-009 UTILISATION SURPLUS AFFECTÉ

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le montant réservé de 60 000 \$ pour l'extraction des boues de la station d'épuration soit utilisé pour l'exercice financier 2023. ADOPTÉ

2024-010 DÉROGATION MINEURE – LOT 4 181 171 (139, RUE SAINT-JACQUES)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Kathy Lemelin et Nicola Kuijpers qui est à l'effet d'autoriser que le garage soit situé directement sur la ligne de lot alors que la distance minimale est de 1 mètre de la ligne de lot.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par Kathy Lemelin et Nicola Kuijpers soit acceptée telle que présentée. ADOPTÉ

2023-011 ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 857 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 744 POUR

AGRANDIR UNE AFFECTATION ResH À MÊME UNE

AFFECTATION C

Proposé par la conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le premier projet de règlement numéro 857 intitulé « Règlement 857 – modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 744 pour agrandir une affectation ResH à même une affectation C », soit adopté.

ADOPTÉ

2023-012 ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 858 -

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE Rc-17 À MÊME LA ZONE C-7

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le premier projet du règlement numéro 858 intitulé « Règlement 858 – modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour l'agrandissement de la zone Rc-17 à même la zone C-7 », soit adopté.

ADOPTÉ

2024-013 DATE D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENT 857 ET 858

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que l'assemblée publique de consultation des projets de règlement 857 et 858 soit fixée au 29 janvier 2024 à 13 h30, à l'Hôtel de Ville de East Angus. **ADOPTÉ**

2024-014 ADOPTION RÈGLEMENT 855 – TAUX DE TAXATION 2024

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 855 intitulé « Règlement numéro 855 - décrétant des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2024 » soit adopté.

ADOPTÉ

2024-015 ADOPTION RÈGLEMENT 856 – PROGRAMME DE SUBVENTION POUR PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION

Proposé par le conseiller Antoni Dumont Appuyé par le conseiller Guillaume Landry À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE le règlement numéro 856 intitulé « Règlement 856- Programme de subvention pour promouvoir la construction et la rénovation » soit adopté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2024-016 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois Appuyé par le conseiller Antoni Dumont À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE la séance soit levée. Il est 19 h 31.

ADOPTÉ

Lyne Boulanger, mairesse Ville de East Angus

Bruno Poulin, greffier-trésorier Ville de East Angus

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro Nom 2024-005 Approbation des comptes 2024-008 Utilisation surplus non affecté 2024-009 Utilisation surplus affecté